

3 septembre 2002

02.343

Question Bernard Matthey

Séchage solaire des boues d'épuration

Les boues des stations d'épuration du canton de Neuchâtel sont séchées à Cottendart en utilisant de la vapeur produite par du gaz butane et l'incinération des ordures. Il s'ensuit un gaspillage d'énergie de haute qualité.

Le canton de Glaris vient d'expérimenter un système de séchage solaire, complété par de la chaleur à basse enthalpie.

Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'il serait raisonnable d'utiliser des systèmes comparables dans le canton? Peut-il nous dire quelle est la quantité d'énergie primaire annuelle actuellement nécessaire au séchage des boues cantonales?

Notre référence: Article dans *ENET-NEWS* de juillet 2002.